



Adjudication notariale forcée

Par **ame57**, le **18/11/2014** à **21:39**

Bonjour,
aujourd'hui, mon mari et moi avons participé à l'adjudication forcée d'une maison chez un notaire. Nous étions 3 à enchérir. Seulement, au début des enchères nous n'avons été que deux à fournir le chèque de banque. La troisième personne a prétendu avoir déposé son chèque à la secrétaire de l'étude et le notaire en a tenu compte. Bien entendu, c'est cette personne qui a remporté l'enchère. Est-ce normal que nous n'ayons pu constater la remise de ce chèque?